

COMMUNE DE MAZIROT  
~~~  
CARTE COMMUNALE  
~~~  
MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE  
~~~

AVIS AU PUBLIC  
~~~

Par arrêté municipal du 04 septembre 2024 le Maire de la commune de Mazirot a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision de la carte communale.

A cet effet, M. Patrick SALIER domicilié à Saint-Dié des Vosges est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 02 octobre 2024 au 02 novembre 2024 soit 32 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Le dossier sera également consultable sur le site internet <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes>

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans le dossier de carte communale soumis à enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie, les

- mercredi 02 octobre 2024 de 16h00 à 18h00,
- vendredi 11 octobre 2024 de 16h00 à 18h00,
- samedi 02 novembre 2024 de 9h00 à 11h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision de la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie, ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie 5, rue de l'église 88 500 MAZIROT ou par courriel [mazirot.mairie@orange.fr](mailto:mazirot.mairie@orange.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Mazirot où ils seront tenus à la disposition du public. Ils pourront également être consultés sur le site internet <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes>

La révision de la carte communale pourra alors être approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté du préfet des Vosges.

La Commune de Mazirot dont les coordonnées suivent, est la personne morale responsable du projet de révision de la carte communale soumis à enquête, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :  
Mairie de Mazirot 5, rue de l'église 88 500 MAZIROT  
Elle est représentée par M. Dominique MAILLARD, maire.